

Avis adopté à la séance plénière du 26 février 2020

Projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales

Déclaration du groupe de la CFTC

Avec plus de 10 milliards d'euros en 2018, la France est le cinquième pays pourvoyeur d'aide publique au développement après les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Japon.

Cette politique recouvre à la fois de salutaires objectifs de solidarité et de nécessaires préoccupations géostratégiques.

Nation riche, même si nous voyons se développer d'inquiétantes poches de pauvreté et de précarité notamment chez les jeunes, la France comme tout pays développé a un devoir moral vis-à-vis des populations pauvres.

C'est également notre intérêt bien compris de lutter contre les inégalités mondiales. Qui peut croire qu'à quelques heures d'avion l'une de l'autre, des populations riches et vieillissantes peuvent paisiblement cohabiter avec des populations jeunes et pauvres ?

L'importance de mieux structurer notre dispositif français d'aide publique au développement est évidente.

Cette structuration doit s'effectuer en cohérence avec ce que Bruxelles nomme « *le nouveau consensus européen* » tel qu'établi en 2017, notamment en préconisant comme le souligne l'avis une approche intégrée s'appuyant sur les trois piliers économique, social et environnemental du développement durable.

La CFTC approuve particulièrement l'avis quand il soutient l'intégration d'un volet programmatique réel, avec des objectifs financiers précis, appuyé sur un important effort de la politique d'évaluation.

Nous souscrivons également à l'approche dite 3D (défense/diplomatie/développement) qui renforce la cohérence de l'action extérieure de la France.

Nous soutenons avec vigueur la préconisation visant au soutien du travail décent et à la liberté syndicale.

Ce soutien ne relève pas exclusivement de la responsabilité de l'État mais aussi des entreprises. Si certaines ont ce souci et l'ont intégré dans leur stratégie de développement, elles sont encore trop peu nombreuses.

Rappelez-vous le drame du Rana-Plaza en 2013 au Bangladesh-au moins 1137 morts- ces victimes trimaient dans d’effroyables conditions au profit de quelques grandes entreprises occidentales.

Il importe comme le souligne plusieurs fois l’avis, de mieux associer syndicats et associations y compris locales dans la mise en place et l’évaluation de notre politique de lutte contre les inégalités mondiales.

La CFTC apprécie de voir souligner dans l’avis le rôle des associations familiales, ainsi que de tous ceux qui travaillent à l’accès et au développement de l’éducation pour tous, garçons ou filles sans distinction.

La CFTC adhère à la conclusion de l’avis qui réaffirme son soutien aux progrès apportés par le projet de loi de programmation relatif au développement solidaire et à la lutte contre les inégalités mondiales.

Mère Teresa, qui a beaucoup fait pour le développement solidaire et la lutte contre les inégalités mondiales, disait « Insistons sur le développement de l’amour, la gentillesse, la compréhension, la paix ».

La CFTC a voté l’avis.